

## **PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU**

**Compte-rendu du GT du jeudi 24 novembre 2016**

---

### **Présent(e)s :**

#### **Maitre d'ouvrage**

Luc Coisman – Echevin

#### **Organe consultatif**

Denis Marion, Cécile Huyberegts, Martine Vanderlinden, Ilse Franklin, Jean-Marie Dresse, Véronique de Halleux, Laetitia de la Kethulle.

**Invités** : Jacqueline et Valentine Cherpion

**Objet** : Sécuriser les traversées de village

---

La réunion commence par une réflexion sur l'utilisation des transports en commun et en particulier du train par les élèves qui se rendent à Basse-Wavre ou Wavre. Il faudrait plus de parkings destinés aux vélos aux gares. Les boxes sont très bien mais on peut ajouter de simple rack à vélos pas trop coûteux.

Pour les élèves qui se rendent à vélo jusqu'à l'école, ils doivent subir le parking sur les pistes cyclable et éviter les nombreux trous. Il est rappelé que la gestion de cette piste cyclable est du ressort de la Région wallonne.

D'une manière générale, il est demandé d'augmenter le nombre de contrôle de vitesse dans l'ensemble des villages. Luc Coisman rassure en communiquant qu'il y a déjà beaucoup de contrôle dans plusieurs villages (suite au rapport de police confidentiel).

Il est demandé de tracer une ligne blanche entre le parking devant l'église d'Archennes et le bord droit de la voirie. Les véhicules ont tendances à serrer trop à droite et donne ainsi un sentiment d'insécurité.

Placer une ligne blanche entre Nethen et Pécrot au milieu de la voirie car en temps de brouillard ou dans le noir, il n'y a aucun point de repère.

Mettre des panneaux B19 et B21 pour déterminer la priorité dans les chicanes de Doiceau.

Bonne nouvelles, un budget de 150 000€ est prévu en 2017 pour rendre cyclable le chemin des Ruhauts et la rue du Bois Gibet. La sécurisation de la traversée de la chaussée de Wavre à hauteur de la rue Colette est sur le bureau de la région. Il est prévu une réunion sur le terrain en janvier 2017 pour convaincre la région de diminuer la vitesse et placer des passages piétons.